



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT

DES

CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE



TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT

1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Telephone: (202) 458-0388

Washington, DC, le 9 avril 2021

1. Le Comité du développement s'est réuni virtuellement ce jour, 9 avril 2021.
2. La pandémie de COVID-19 a provoqué une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent, qui met en péril la vie et les moyens d'existence de millions de personnes. Le choc économique accroît la pauvreté, creuse les inégalités et anéantit les acquis en matière de développement. Alors que l'économie mondiale amorce une reprise graduelle, l'incertitude entoure les perspectives à court et moyen terme. Nous appelons à une aide financière et technique soutenue, différenciée et ciblée à l'appui de mesures de riposte adéquates, à une coordination efficace entre les organismes bilatéraux et multilatéraux et à un soutien accru au secteur privé. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), dans le droit fil de leurs mandats respectifs, à travailler en étroite collaboration avec d'autres partenaires pour circonscrire les effets de la pandémie. Nous prions également le Groupe de la Banque mondiale de continuer à aider les pays à réaliser le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée, de favoriser un développement vert, résilient et inclusif (GRID) et de soutenir la réalisation des ODD.
3. La mise à disposition en temps utile de vaccins sûrs et efficaces dans tous les pays est essentielle pour mettre fin à la pandémie, surtout que de nouveaux variants font leur apparition. Les pays en développement doivent renforcer leur préparation aux campagnes de vaccination et élaborer des stratégies coordonnées pour atteindre les populations vulnérables. Nous félicitons le Groupe de la Banque mondiale d'avoir aidé à l'achat et au déploiement de vaccins dans les pays clients, et nous encourageons la mise en place de mécanismes solides de suivi et de responsabilisation pour assurer une distribution équitable et efficace. Nous nous félicitons des partenariats noués par le Groupe de la Banque mondiale avec l'OMS, le Mécanisme COVAX, l'Alliance GAVI, l'UNICEF et d'autres acteurs, y compris les fabricants privés, en vue d'aider à assurer aux pays en développement un accès rapide, transparent, équitable et d'un coût abordable aux vaccins. Nous nous félicitons de la révision actuellement entreprise par le Groupe de la Banque mondiale des critères d'admissibilité pour l'achat des vaccins. Nous appelons IFC à redoubler d'efforts pour soutenir les capacités de fabrication de vaccins et de fournitures médicales liés à la pandémie dans les pays en développement. La pandémie a des conséquences de vaste portée et nous devons renforcer la préparation mondiale aux pandémies futures et progresser dans la mise en place de systèmes de santé solides offrant une couverture universelle.
4. Les pays plus pauvres faisant face à la crise avec des contraintes de ressources accrues, des marges de manœuvre budgétaires limitées et des niveaux d'endettement public en hausse, un plus grand nombre d'entre eux, dont les petits États, sont vulnérables à des tensions financières. La réponse rapide initiale apportée dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI) a permis de mettre à disposition des liquidités indispensables pour les pays IDA. Nous nous félicitons des progrès réalisés par la DSSI pour faciliter l'augmentation des dépenses liées à la pandémie. Tous les créanciers publics bilatéraux devraient mettre en œuvre cette initiative pleinement et de manière transparente. Dans le droit fil de la décision du G20, nous soutenons une prorogation finale de la DSSI de six mois jusqu'en décembre 2021, à laquelle le Club de Paris a également souscrit. Nous réitérons notre appel au secteur privé à participer à la DSSI à des conditions comparables lorsque les pays admissibles le demandent. Cette extension finale permettra aux pays bénéficiaires de mobiliser davantage de ressources pour faire face aux défis de la crise et, le cas échéant, d'adopter une approche plus structurelle pour remédier aux vulnérabilités de la dette, notamment à travers un programme de qualité de la tranche supérieure de crédit soutenu par le FMI. Dans ce contexte, nous nous félicitons des efforts actuellement déployés pour mettre en œuvre le Cadre commun pour les traitements de la dette au-delà de la DSSI afin de s'attaquer, au cas par cas, aux vulnérabilités de la dette, et attendons avec impatience la première réunion prochaine du comité des créanciers de premier rang. Dans chaque cas, nous nous félicitons également de la mise en œuvre coordonnée du Cadre commun, et notamment du partage d'informations nécessaires entre les créanciers publics bilatéraux participants. La négociation commune des créanciers se déroulera de manière ouverte et transparente et, avant la finalisation des paramètres clés, il sera dûment tenu compte des préoccupations spécifiques, le cas échéant, de tous les créanciers participants et du pays débiteur. À cet égard, nous notons que la nécessité du traitement de la dette et l'enveloppe de restructuration requise seront fondées sur une analyse de viabilité de la dette effectuée par le FMI et la Banque et sur l'évaluation collective réalisée par les créanciers publics participants. Nous invitons la Banque mondiale et le FMI à soutenir la mise en œuvre du Cadre commun, conformément à leurs mandats respectifs. Nous soulignons l'importance pour les créanciers privés et autres créanciers publics bilatéraux de procéder à des traitements de la dette, dans

le contexte du Cadre commun, à des conditions au moins aussi favorables, en application du principe de comparabilité de traitement. Nous rappelons le travail à venir des banques multilatérales de développement (BMD), comme indiqué dans le Cadre commun, à la lumière des vulnérabilités de la dette. Nous attendons avec intérêt les avancées du FMI et du Groupe de la Banque mondiale sur leur proposition d'un processus de renforcement de la qualité et de la cohérence des données relatives à la dette et d'amélioration de la communication des informations sur la dette. Nous réaffirmons par ailleurs l'importance des efforts conjoints de tous les acteurs, y compris les créanciers privés, pour continuer d'œuvrer à l'amélioration de la transparence de la dette. L'appui de la Banque et du FMI demeure essentiel à l'amélioration de la gestion de la dette et de la transparence, au renforcement de la mobilisation des recettes intérieures, à l'efficacité des dépenses des pays et à la lutte contre les flux financiers illicites. Pour l'avenir, nous exhortons la Banque et le FMI à aider les pays à concevoir et à mettre en œuvre des politiques visant à s'attaquer aux causes profondes de la dette excessive et insoutenable. De nombreux pays à revenu intermédiaire sont également confrontés à un surendettement sévère qui limite leur capacité à opposer une riposte à la pandémie. Nous invitons la Banque et le FMI à recenser les enseignements tirés et à continuer à travailler en étroite collaboration avec d'autres organismes et décideurs pour relever les défis de la dette auxquels sont confrontés les pays à revenu intermédiaire, au cas par cas. Nous nous félicitons du lancement de la deuxième auto-évaluation volontaire de la mise en œuvre des *Principes opérationnels en faveur du financement soutenable* du G20. Nous attendons vivement un nouveau point sur la mise en application des *Principes volontaires pour la transparence de la dette* de l'Institute of International Finance.

5. Les effets de la crise de COVID-19 se feront sentir pendant de nombreuses années. Les restrictions de la mobilité et les confinements ont entraîné des pertes d'emplois, particulièrement chez les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables, et peuvent mettre en péril l'inclusion sociale. Les fermetures d'écoles ont causé des perturbations sans précédent de l'éducation, particulièrement celle des filles, détruisant le capital humain, ce qui a des conséquences économiques durables. L'inflation et l'érosion des revenus ont augmenté la dette des ménages et l'insécurité alimentaire. Nous demandons instamment au Groupe de la Banque mondiale d'intensifier ses opérations pour juguler l'insécurité alimentaire grandissante et de prêter soutien aux pays afin qu'ils réalisent l'ODD 2 et garantissent la nutrition de tous. Il devrait aborder les enjeux à moyen et long terme de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans une démarche programmatique et en partenariat avec d'autres organismes multilatéraux, tout en aidant les pays à réagir rapidement à la détérioration en cours des conditions de sécurité alimentaire. La fragilité, les conflits et la violence se sont aggravés dans de nombreuses régions. Il est impératif de s'attaquer aux facteurs de ces problèmes de même qu'à ceux des déplacements forcés et des migrations. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre de la stratégie relative à la fragilité, au conflit et à la violence. Un redressement durable et inclusif passe par la résolution des vulnérabilités du secteur financier, l'élimination de la fraude fiscale et la mobilisation d'investissements essentiels. Les priorités en matière d'investissement sont, entre autres, des soins de santé, une nutrition et une éducation de qualité ; les filets de protection sociale ; la numérisation et d'autres technologies innovantes ; une infrastructure durable et de qualité ; l'accès à l'énergie, notamment aux sources renouvelables ; un éventail d'opportunités plus large pour les femmes et les filles ; et les financements pour les PME et les microentreprises. Nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale d'aider tous les pays clients à redynamiser le commerce, à promouvoir l'investissement direct étranger, et à préserver les emplois et à en créer. Nous prenons acte des répercussions graves de la pandémie dans bon nombre de petits États et pays à revenu intermédiaire, dans lesquels des vulnérabilités et des risques nouveaux apparaissent ; et nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à poursuivre les efforts engagés pour soutenir ces pays, dans le droit fil de leurs mandats respectifs. Nous souscrivons à l'approche dite « GRID » (développement vert, résilient et inclusif) et demandons au Groupe de la Banque mondiale de la mettre effectivement en œuvre par le biais de ses stratégies et opérations dans les pays. La position privilégiée qu'occupe le Groupe de la Banque mondiale lui permet de relever les défis qui se profilent grâce à son pouvoir fédérateur, à son envergure mondiale, à sa capacité à mobiliser les financements, l'assistance technique et les connaissances pour le bénéficiaire aussi bien du secteur public que du secteur privé.
6. Nous saluons l'augmentation des financements climatiques du Groupe de la Banque mondiale ces deux dernières années, le fait qu'il continue d'être la source multilatérale la plus importante d'investissements au profit du climat dans les pays en développement, l'accent qu'il met sur la biodiversité, et l'appui technique et financier qu'il apporte à l'adaptation, à l'atténuation et à la résilience. Nous accueillons aussi favorablement les travaux entrepris par le Groupe de la Banque et le FMI pour évaluer les effets du changement climatique sur la stabilité macroéconomique et financière. Dans le cadre de sa réponse aux besoins économiques et en infrastructures immédiats, nous invitons le Groupe de la Banque mondiale à continuer de travailler avec les clients pour s'attaquer aux problèmes que posent le changement climatique, la dégradation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité, tout en garantissant l'accès à une énergie d'un coût abordable et plus propre. Nous demandons à la Banque d'intensifier l'ensemble de son travail sur la biodiversité, et de s'employer à mesurer les avantages connexes et à intégrer systématiquement la biodiversité dans ses opérations, s'il en est besoin. Nous encourageons en outre le Groupe de la Banque mondiale et le FMI à soutenir la transition vers une économie sobre en carbone de manière à obtenir un impact quantifiable, tout en tenant compte des besoins et du bouquet énergétiques des pays, et en fournissant un appui ciblé aux personnes les plus pauvres. Ces efforts consisteront, entre autres, à abandonner progressivement les subventions à l'énergie inefficaces et d'autres politiques budgétaires à l'origine de distorsions, lorsque cela est possible. Les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, notamment celles en situation de fragilité, de conflit et de violence et celles des petits États, comptent parmi les plus touchées par le changement climatique, la destruction des écosystèmes et les catastrophes

naturelles. Nous nous félicitons de la nouvelle cible ambitieuse que s'est fixé le Groupe de la Banque mondiale de consacrer 35 % en moyenne de ses financements au climat, de son engagement à affecter au moins 50 % de ses financements en faveur de l'action climatique aux initiatives d'adaptation et de résilience face aux aléas du climat, et de sa contribution vitale à la mobilisation et au partage des connaissances ainsi que de l'accompagnement vers une transition équitable qu'elle offre aux pays qui le souhaitent. Nous attendons avec intérêt le Plan d'action sur le changement climatique 2021-2025 du Groupe de la Banque et saluons son travail sur la gestion des risques, la préparation et la riposte en matière de catastrophes. Nous nous réjouissons que le Groupe de la Banque mondiale se propose de produire des rapports sur le développement et le climat dans les pays, et tenons à rappeler que les contributions déterminées au niveau national devraient être le point central des stratégies sur le climat. Nous saluons l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à aligner ses flux financiers sur l'accord de Paris, et à continuer d'aider les pays à atteindre leurs objectifs climatiques, notamment par le biais des contributions déterminées au niveau national, de même qu'à réaliser les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité. Nous encourageons aussi les efforts que déploient IFC et la MIGA pour mobiliser des investissements du secteur privé alignés sur l'Accord de Paris. Nous saluons la contribution importante du Groupe de la Banque mondiale et du FMI aux préparatifs de la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, de la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et de la 26^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendront à la fin de cette année.

7. Un secteur privé dynamique sera essentiel pour aider les pays clients à se relever, à créer des emplois et à s'engager dans la transformation économique. Nous exhortons le Groupe de la Banque mondiale à poursuivre ses activités de mobilisation des capitaux et financements privés et de soutien au secteur privé. Ces activités devraient s'appuyer sur la stratégie IFC 3.0 destinée à créer des marchés. IFC devrait continuer d'aider les sociétés à créer des emplois, à préserver des activités économiques viables, à s'adapter aux changements provoqués par la COVID-19 et à poursuivre un redressement vert. Nous prions la MIGA de continuer à répondre aux besoins de financement à court et long terme des investisseurs et prêteurs privés.
8. Nous souscrivons à l'engagement dès le début de l'exercice 22 des ressources d'IDA-19 prévues pour l'exercice 23 afin d'aider les pays les plus pauvres à répondre sans délai à la crise de COVID-19. Nous accueillons aussi favorablement l'avancement d'une année de la reconstitution des ressources d'IDA-20. Une reconstitution ambitieuse et réussie des ressources de l'IDA d'ici à décembre 2021, sous-tendue par un cadre stratégique solide, favorisera un redressement vert, résilient et inclusif dans les pays IDA confrontés à la fois aux effets immédiats et à long terme de la pandémie. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de proposer des moyens d'optimiser le bilan de l'IDA afin de tirer le meilleur parti des contributions des bailleurs de fonds et des ressources de l'IDA, tout en préservant sa notation AAA.
9. La prochaine réunion du Comité du développement est prévue le 15 octobre 2021 à Washington.